

7 HEURES

sur une journée

FORMATION 100% PRÉSENTIEL

Consulter les dates sur notre site :
www.ndpo.fr

PUBLIC

Tout S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail) CERTIFIÉ souhaitant prolonger la validité de son certificat.

PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat S.S.T. à jour (délai de validité de 2 ans)

DATES DE LA FORMATION

Consulter les dates de nos sessions de formation sur notre site : www.ndpo.fr/cfc

MODALITÉS D'ADMISSION

- Formulaire d'inscription
- Signature de la convention de formation

DÉLAIS D'ACCÈS

10 jours ouvrés

TYPE DE SESSION

Inter et/ou Intra*

**possibilité de sessions de formation dans les locaux de votre entreprise (nous contacter).*

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 10 participants.

LIEUX

CFC La Providence :
Rue des Glycines, 59310 ORCHIES

TARIF ET FINANCEMENT

150€
(Formation non éligible au CPF)



INTERLOCUTEURS

Renseignements :
Amandine LIBRAIRE
03 20 71 71 09 - bgcfc@ndpo.fr

Chargée des formations :
Rachel LIPS
cfc@ndpo.fr



M.A.C. S.S.T.

Sauveteur Secouriste du Travail – RECYCLAGE

Cette formation permet de maintenir les compétences nécessaires à la prévention des risques professionnels et à la gestion des urgences sur les lieux de travail.

OBJECTIFS

- Maintenir les compétences du SST à un niveau au moins égal voir supérieur à la formation initiale.
- Mettre à jour ses gestes de secours.

MODALITÉS, MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Démonstrations commentées et justifiées

OUTILS PÉDAGOGIQUES FOURNIS

- Mannequin de secourisme et matériels de mise en situation
- Plan d'intervention SST et plan d'action prévention

MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur SST certifié et agréé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve certificative par mise en place d'un scénario : cas concrets validés par le formateur SST

VALIDATION

Edition d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois.

VALEUR AJOUTÉE

Notre organisme de formation est habilité par la CARSAT compétente.

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Les locaux du CFC sont conformes à la réglementation ERP et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour plus de renseignements sur d'éventuelles adaptations, vous pouvez contacter le CFC au 03 20 71 71 09 ou par mail : bgcfc@ndpo.fr

PROGRAMME

SST RECYCLAGE (7h00)

Le programme de formation MAC SST reprend les mêmes modules que celui de la formation SST initiale. Seules les durées prévues changent puisqu'il s'agit d'une formation de recyclage et donc de rappels des notions validées en formation initiale.

Module de présentation (20 min)

- Présentation de la formation et de son organisation

La double compétence du SST :

- Contribuer à la prévention des risques dans l'entreprise
- Intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Présentation des conditions de validation de l'apprenant
- Echange entre stagiaires avec le formateur sur les besoins et les attentes de la formation de recyclage.

Module 1 : Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail (1h00)

- Les principaux indicateurs de santé au travail
- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Le cadre juridique de l'intervention du SST

Module 2 : Rechercher les risques persistants pour protéger (20 min)

- L'alerte aux populations
- Analyser une situation d'accident : le mécanisme accidentel
- Protéger face à une situation d'accident : supprimer un danger, isoler un danger, soustraire un danger.

Module 3 : De « protéger » à « prévenir » (30 min)

- Les dangers dans une situation de travail : repérer, supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail et dans la limite de son champ de compétence.
- Les principes de base en prévention
- Devenir acteur de la prévention au sein de son entreprise

Module 4 : Examiner la victime et faire alerter (30 min)

- Examiner la ou les victimes
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours de l'entreprise

Module 5 : De « faire alerter » à « informer » (20 min)

- Informer de la situation dangereuse repérée

Module 6 : Secourir face à une situation d'accident (4h00)

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime :

- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui s'étouffe
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou des signes anormaux
- Secourir une victime qui se plaint de brûlures
- Secourir une victime qui se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- Secourir une victime qui se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- Secourir une victime qui ne répond pas, mais qui respire
- Secourir une victime qui ne répond pas et ne respire pas.

Epreuve certificative et bilan en fin de formation

BESOIN DE PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?



Standard : 03 20 71 71 09
E-mail : bgcfc@ndpo.fr

POUR NOUS DÉCOUVRIR ...



@laprovidenceorchies



NE

De stagiaires satisfaits*

*moyenne issue de la dernière session de formation

NE

De validation des acquis**

**sur la totalité des stagiaires présentés à l'examen par le CFC